

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **VINGT HUIT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque
M. Serge Marquis
Mme Sonia Rivard

Mme Francine Lehouiller
M. Réjean Breton
M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Augmentation de la marge de crédit
4. Levée de la séance.

R17-11-231 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **Augmentation de la marge de crédit**

R17-11-233 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise l'augmentation de la marge de crédit à 1 000 000.\$ et que monsieur Henri Bourque, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén./sec.-très. sont autorisés à signer tout les documents concernant l'augmentation de la marge de crédit.

Adopté.

4- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R17-11-233 La séance est levée à 19h10 sur une proposition de madame Francine Lehouiller appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.